



Loyers impayés, l'assurance ne prend pas le relais

Par **LesChaises**, le **02/12/2009** à **22:23**

Bonjour,rrnrJ'ai des loyers impayés - ou plutôt une carence de locataire - dans mon appartement à Saint-Girons que j'ai acquis en janvier 2009 dans le cadre d'une loi de Robien. Malgré les multiples relances, BP Gestion fait la sourde oreille. J'ai adressé une lettre recommandée avec mise en demeure la semaine dernière à ce promoteur immobilier qui fait aussi office de syndic. Sans réponse.rnQuels sont les recours dont je dispose ?rrnrMerci d'avance